

Identifier la réglementation pour créer son entreprise de cosmétiques et/ou de savons sur le marché européen

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AIMIE LCC
Aimie Noué
07.49.71.99.71
contact.evergreenn@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Questionnaire préalable à remplir pour
validation des pré-requis et du projet
professionnel de création d'entreprise.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les éléments nécessaires pour créer une entreprise de cosmétiques/savons.

Contenu et modalités d'organisation

Séquence d'introduction Séance 1 : Présentation de la formation et de son organisation (plateforme pédagogique, aides, supports, formateur, ...) Séance 2 : Introduction à la réglementation cosmétique européenne Evaluation en début de formation : QCM Séquence 1 : Mettre en place la structure documentaire des ses produits cosmétiques Séance 1 : Comprendre l'ensemble des obligations légales pour vendre ses produits sur le marché français et européen Séance 2 : Structurer et définir ses informations produits (INCI des ingrédients et pourcentage) Séance 3 : établir la liste des allergènes étiquetables obligatoires Séance 4 : établir ses étiquetages conformes Séance 5 : Intro au DIP (dossier d'information produit) et au CPSR Validation des acquis : QCM Séquence 2 : Définir les éléments d'une entreprise de savon et de cosmétique Séance 1 : Les statuts d'entreprises Séance 2 : Les financements, aides & subventions Séance 3 : Les assurances spécifiques (RC pro) Séance 4 : Comptabilité et Business plan Séance 5 : Banques et système de paiement Validation des acquis : QCM Séquence 3 : Identifier les éléments obligatoires liés au packaging et/ou à l'étiquetage d'un produit Séance 1 : Comprendre ce qu'est une allégation et les obligations qui en découlent Séance 2 : Identifier les cas de DDM ou de PAO et connaître les formats requis Séance 3 : Lister les affichages obligatoires en terme d'étiquetage Séance 4 : Etablir la liste du matériel de fabrication Validation des acquis : QCM Séquence 4 : Comprendre le système des documents de fabrication cosmétique (traçabilité) Séance 1 : Comprendre le principe de traçabilité pour les produits cosmétiques Séance 2 : Mettre en place la documentation réglementaire 1/2 (fiche de production, protocole de réception, process de fabrication) Séance 3 : Mettre en place la documentation réglementaire 2/2 (contrôle qualité, étalonnage, échantillothèque) Séance 4 : Établir une ébauche de plan de laboratoire Validation des acquis : QCM Séquence 5 : Etablir les éléments de l'environnement réglementaire autour des BPF (bonnes pratiques de fabrication) cosmétiques Séance 1 : Comprendre la démarche qualité obligatoire autour des BPF Séance 2 : Mettre en place les

...
Commentaires sur la durée hebdomadaire **réalisée à distance (FOAD)**
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **formation réalisée à distance en FOAD**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

La création d'une entreprise de cosmétiques et.ou de savons sur le marché français et européen est la suite de parcours envisagée.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00352854	du 10/05/2023 au 31/12/2024	La Rochelle (17)	AIMIE LCC		Non éligible	FPC
00509275	du 01/11/2024 au 31/01/2025	Angoulins (17)	AIMIE LCC		Non éligible	FPC
00509276	du 01/11/2024 au 31/01/2025	Angoulins (17)	AIMIE LCC		Non éligible	FPC
00509385	du 01/12/2024 au 31/12/2025	Angoulins (17)	AIMIE LCC		Non éligible	FPC